

### « TOUT EST POSSIBLE, TOUT EST RÉALISABLE ! »

#### – Dates importantes –

Journées pédagogiques (prévues au calendrier scolaire) :

- 4 janvier
  - 22 janvier (pédagogique flottante)
  - 12 février
  - 26 février (pédagogique flottante)
  - 22 mars (journée pédagogique additionnelle)
  - 19 avril (si fermeture en cas de force majeure)
  - 26 avril
  - 7 mai (si fermeture en cas de force majeure)
  - 21 mai
  - 4 juin (journée pédagogique additionnelle)
  - 25, 28 et 29 juin
- 
- Semaine de relâche : 1 au 5 mars 2021 inclusivement
  - Congé de Pâques : 2 et 5 avril 2021

#### RAPPEL DES MESURES SANITAIRES - COVID

- Le port du couvre-visage ou du masque est obligatoire pour tous les élèves de la 1<sup>ère</sup> année à la 6<sup>e</sup> année lors de leurs déplacements à l'intérieur de l'école et dans le transport scolaire. Il est à noter que cette mesure ne s'applique pas aux élèves du préscolaire.
- Pour les élèves de la 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année, le port du couvre-visage ou du masque est obligatoire en classe également.
- La présence de visiteurs à l'école est toujours limitée au strict minimum (sur invitation seulement).

#### SORTIES À L'EXTÉRIEUR PAR FROID INTENSE

La décision de garder les élèves à l'intérieur pendant les récréations ou lors d'activités hivernales (ex. : sortie en ski) en raison des conditions météorologiques appartient aux administrateurs de l'école. La décision est basée sur les recommandations de la Société canadienne de pédiatrie, qui recommande de garder les enfants à l'intérieur, lorsque la température ressentie est inférieure à -27 °C (SCP, 2013). Les facteurs suivants peuvent cependant être pris en compte :

- la présence du vent
- l'intensité et la durée de l'activité extérieure

Il est très important que vos enfants soient habillés chaudement!



## RAPPEL TEMPÊTES HIVERNALES

Nous tenons à vous rappeler qu'en cas de **fermeture de l'école avant 7 h, les deux services de garde sont également fermés pour la journée**. Il est donc de votre responsabilité d'écouter les principales stations de radio locales ou encore de consulter le site Internet ou la page Facebook du Centre de services scolaire des Découvreurs <http://www.csdecou.qc.ca/> pour vous renseigner sur les écoles qui sont fermées. Notez que si la fermeture a lieu en cours de journée, les enfants inscrits au service de garde pourront s'y rendre en attendant que vous veniez les chercher.

## C'EST L'HIVER ET ON AIME JOUER DEHORS!



Nous nous permettons de faire un rappel afin de vous assurer que vos enfants soient habillés convenablement lorsqu'ils quittent la maison puisqu'ils passent quotidiennement du temps à l'extérieur (récréations, certains cours d'éducation physique, service de garde). Toutefois, lors de très grands froids, de tempêtes de neige ou d'averses de pluie, les enfants demeurent à l'intérieur.

Ce rappel est d'autant plus important pour les enfants qui fréquentent le service de garde puisque souvent, le déroulement de l'activité de groupe nécessite qu'ils demeurent à l'extérieur pendant toute la période d'activité, ce qui peut représenter une période de trente minutes à une heure. Afin que les élèves apprécient les moments passés en notre compagnie, nous demandons qu'ils soient habillés en tout temps selon la température et les circonstances. Il peut être utile de donner à votre enfant des vêtements de rechange (bas, mitaines, etc.), car cela lui permettra de mieux profiter de toutes les activités offertes.



## DEUXIÈME PAIEMENT POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE

Nous rappelons aux parents, qui ont payé le transport scolaire en deux versements, que le deuxième chèque sera déposé dans la semaine du 1<sup>er</sup> février 2021.

## PÉRIODE D'INSCRIPTION

La période d'inscription pour l'année 2021-2022 se déroulera du 15 février au 23 février 2021. Comme l'an dernier, l'inscription **se fera en ligne et au moment venu, un courriel sera acheminé à cet effet par l'école.**



## JOURNÉE D'INSCRIPTION POUR LE PRÉSCOLAIRE

En raison des mesures sanitaires imposées dues à la COVID-19, vous devrez prendre rendez-vous afin d'inscrire votre enfant à notre école. Prenez note que les journées officielles consacrées aux inscriptions des nouveaux élèves seront les 17-18-19 février sur prise de rendez-vous seulement. Un lien pour réserver une plage horaire sera disponible sur le site web de l'école prochainement.

Vous pourrez vous procurer les documents à remplir sur le site web de l'école ou par le biais d'une enveloppe qui vous sera remise par la secrétaire. Si vous avez déjà un enfant à notre école, veuillez informer la secrétaire afin qu'elle puisse vous faire parvenir les documents via votre enfant. Prenez note que vous ne pourrez entrer dans l'école pour compléter les documents. Lorsque les formulaires seront complétés, vous devrez prendre rendez-vous afin de procéder à l'inscription. Vous devrez avoir en main, le certificat de naissance original de votre enfant ainsi qu'une preuve de résidence.

## REMISE DES BULLETINS ET RENCONTRE DES PARENTS POUR LA 2<sup>e</sup> ÉTAPE



Le bulletin de votre enfant sera disponible sur le *Mozaïk portail parents* le 3 février pour les élèves de 6<sup>e</sup> année et le 5 février pour les élèves du préscolaire à la 5<sup>e</sup> année. Certains parents seront conviés à rencontrer par visioconférence le titulaire de leur enfant afin d'être informés, de façon plus précise, de sa progression.

### RAPPEL : ABSENCE DES ÉLÈVES

Pour des raisons de sécurité, nous demandons votre collaboration afin que vous signaliez toute absence de votre enfant, et ce, avant le début des cours. Vous devez également nous aviser s'il est en retard. Nous vous invitons à laisser directement un message en précisant le motif d'absence, sur la boîte vocale prévue à cet effet, au 418 871-6418, poste 5640 pour l'école Les Primevères et au 418 871-6417, poste 5740 pour l'école Jouvence.

## SERVICE DE GARDE

### ÉTAT DE COMPTE SERVICE DE GARDE

Vous pouvez consulter votre état de compte du service de garde en tout temps sur *Mozaïk portail parents*: <https://portailparents.ca/accueil/fr/>

La mise à jour se fait hebdomadairement. À noter que cette opération est effectuée par le centre de services et que la journée de mise à jour varie selon les établissements.

### PROCHAINES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES ET SEMAINE DE RELÂCHE

Les formulaires d'inscriptions pour la semaine de relâche (1 au 5 mars) ont été envoyés le jeudi 14 janvier dernier. La date limite d'inscription est le lundi 1<sup>er</sup> février. Nous vous informerons, par la suite, s'il y aura ouverture lors de ces journées et l'endroit où aura lieu celles-ci.

### RAPPEL PRISE DES MESSAGES TÉLÉPHONIQUES ET COURRIELS AU SERVICE DE GARDE :

Lorsque vous prévoyez laisser un message téléphonique au service de garde, il est important de noter que la prise des messages se fait trois fois par jour, soit à **8h30, 10h15 et 15h15**.

En vous remerciant de votre précieuse collaboration!

*Maxim Pilote*

Directeur

*Bruno Duquet*

Directeur adjoint